

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.
 RÉCLAMES : 30 ct.
 Avis mortuaires : 25 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

Des études classiques pour nos instituteurs

La dernière session du Grand Conseil nous a valu un très intéressant échange de vues sur le problème de l'enseignement primaire et secondaire dans notre canton.

C'est la première fois, depuis assez longtemps, qu'un tel objet retient l'attention de nos députés. Ces dernières années, on ne s'était guère occupé, en effet, que de points particuliers comme le traitement du personnel enseignant ou la prolongation de la scolarité.

Mieux vaut tard que jamais, mais on ne pourra nous empêcher de penser que si l'on avait commencé par traiter le problème dans son ensemble et par mettre en chantier cette réforme dont M. Gross lui-même, chef du Département de l'Instruction publique, ne conteste pas l'opportunité, les mesures particulières prises à coups de décrets auraient suivi tout naturellement. Et ils n'auraient pas donné lieu aux discussions que l'on sait sur leur caractère légal.

L'Etat va maintenant, d'après ce qui a été répondu à MM. Max Crittin, Moulin, Guntern et Burgener, pousser l'étude déjà ordonnée sur l'adaptation de l'école valaisanne aux circonstances modernes.

Pour le groupe radical du Grand Conseil, qui n'a jamais voulu et ne voudra jamais autre chose qu'un progrès constant de l'instruction, quoi qu'en disent ceux qui ne peuvent s'empêcher de mettre leur grain de sectarisme dans cette question, l'assurance donnée par M. Gross est réconfortante.

Le nouveau chef du Département de l'Instruction publique a compris qu'un pas en avant dans ce domaine touchant à l'avenir de nos enfants ne saurait se réaliser sans le concours de toutes les bonnes volontés.

Il n'ignore pas qu'il peut trouver dans les héritiers politiques de ces radicaux qui ont donné à la Suisse une instruction primaire gratuite et obligatoire, un appui précieux dans l'œuvre d'adaptation que nous imposent les temps modernes et que, si l'on a trop souvent mêlé la politique aux choses de l'enseignement, il s'agit de rétablir un climat de confiance par la suppression totale de ces abus.

C'est dans un tel état d'esprit qu'une construction solide peut être mise en chantier, que les problèmes en apparence les plus compliqués peuvent trouver leur solution.

Avons-nous tort d'espérer que ces conditions idéales seront remplies ? Faut-il croire, au contraire, ceux qui prétendent que de mesquines raisons d'ordre électoral l'emporteront toujours sur l'intérêt général du pays ?

La réponse appartient aux responsables.

Pour l'instant, il nous apparaît intéressant d'examiner quelques-unes des nombreuses idées qui ont été exprimées au Grand Conseil dans un cadre forcément très large où l'on trouvait plutôt des lignes directrices que des propositions concrètes.

La question de la formation des instituteurs a retenu l'attention de la plupart des intervenants.

Par ce que l'on peut appeler un heureux hasard, ces interventions font écho à des idées pour lesquelles, ces temps-ci, le public montre un grand intérêt.

Il apparaît, en effet, comme l'a noté M. Moulin, qu'un changement s'impose dans la façon de former nos futurs maîtres.

On a relevé, à cette occasion, l'inconvénient d'études « en vase clos » à l'Ecole normale actuelle. On a parlé du manque de goût, du manque de foi en la mission pédagogique qu'un jeune homme a cru sentir en lui au moment où il a choisi sa profession. On a regretté d'autre part le manque de culture générale de nos instituteurs, qui n'est peut-être pas un défaut majeur empêchant d'enseigner l'ABC à des gosses mais qui gêne aux entournures le maître lui-même en certaines occasions de la vie.

C'est dans un esprit constructif, en toute sérénité, en dehors de toute question d'amour-propre

ou de vaine susceptibilité, qu'il convient de discuter des moyens de parer à ces lacunes. M. Max Crittin a très bien posé le problème en déclarant que loin d'élever de nouvelles barrières, il s'agissait d'abattre toutes celles qui semblent séparer actuellement les divers degrés de l'enseignement.

La proposition logique, inéluctable, qui vient à l'esprit après ces considérations est de faire passer les futurs instituteurs par la voie des études classiques.

L'idéal serait, évidemment, que l'Ecole normale s'inscrive dans l'ordre des études après la maturité classique, au même titre que l'Université ou le Polytechnicum.

Cet idéal, nous répondra-t-on aussitôt, n'est pas possible en Valais. Si tel était vraiment le cas, il reste toujours la solution de préparer un candidat à l'Ecole normale par quelques années de classique. De toute façon, c'est dans ce sens qu'il faut envisager un changement dans la formation de nos instituteurs.

Il vaut la peine d'examiner de près cette solution et nous répondrons, dans un prochain article, aux objections que l'on peut faire valoir à son encontre.

g. r.

Régularisation du Rhin

Ci-dessous quelques extraits du rapport présenté par M. Crittin, président de la Commission, concernant deux accords avec l'Allemagne et la France que le Conseil national a adopté sans opposition la semaine dernière :

En l'espèce, il ne s'agit pas de textes de droit interne modifiable à volonté : il s'agit de deux conventions de caractère international qui ne peuvent être modifiées que d'un commun accord. Un amendement de notre chef, quelle que soit son apparence de bénignité, serait les annuler, donc rouvrir les négociations. Votre commission n'a cependant pas admis qu'elle se trouvait en présence du fait accompli et qu'elle n'avait plus qu'un rôle d'entérinement. Avec une totale indépendance d'esprit elle s'est livrée à un examen approfondi de toute la matière. Certains de ses membres n'ont pas hésité à joindre à de justes observations des critiques empreintes de fermeté.

C'est en mars 1929 que sur la base d'un projet présenté par la délégation de notre pays, la Suisse et l'Allemagne sont convenus que les travaux de régularisation devaient commencer sans retard, les frais étant assumés dans la proportion de 60 % pour la Suisse et de 40 % pour l'Allemagne. Même répartition pour les frais supplémentaires éventuels n'allant pas au delà de 10 % du coût prévu.

L'avis a été exprimé au sein de la commission et même le reproche a été fait que la quote-part de la Suisse aurait pu être moins élevée pour divers motifs qu'il paraît inutile de mentionner ici. La réponse a été donnée avec justesse, à mon sentiment, que la Suisse retire de la régularisation un avantage sensiblement supérieur à celui de l'Allemagne. Il n'est qu'à retenir entre autres que la navigation entre Bâle et Strasbourg est une sérieuse concurrence de transport pour les chemins de fer allemands. Elle diminue en outre l'importance du port de Kehl.

Après l'inauguration du drapeau de la J. R. DE CHALAIS

Voici des passages de l'allocution de M. Edgar Zufferey, délégué de la section marraine (Chippis), qui offrit comme cadeau une magnifique channe :

Nous sommes heureux de constater la sympathie et reconnaissance témoignées à votre section pour sa première manifestation politique par la présence de si nombreuses sections et de ces vaillantes fanfares.

Ce geste de solidarité est bien mérité, car nous savons que vous luttez dans des conditions difficiles. Toutefois, formés dans la lutte, vous n'en serez que mieux les défenseurs de nos idées.

Le succès de votre manifestation et la flamme qui vous anime marquent la vitalité de votre sec-

tion et de la Jeunesse radicale valaisanne.

Cette inauguration donne une réponse à celui qui sonnait le glas du parti radical et tout spécialement de la Jeunesse radicale dans un récent article de journal. Non, la venue à la vie politique active des jeunes générations ne précipitera pas la chute de notre parti, bien au contraire.

La manifestation de ce jour prouve une fois de plus que la jeunesse continue à faire confiance à un parti allant à la conquête du bien-être, à un parti constructif et non démagogique.

Que l'inauguration de votre bannière, fruit de soit l'animatrice de l'évolution sociale. A la dérallement de notre jeunesse à la recherche de solutions aux problèmes économiques et sociaux.

Que votre jeunesse montante, espoir de demain, soit les animateurs de l'évolution sociale. A la démagogie répondez par des actes, à la nonchalance par la lutte.

M. Charles Devanthery, à qui incombait la lourde tâche de présider l'organisation de cette fête, dit notamment dans son allocution, après avoir adressé ses remerciements à M. le conseiller d'Etat Gard, à la section marraine de Chippis, aux fanfares, au comité cantonal des Jeunesses, à M. Henri Gard, major de table, et à ses collaborateurs de Chalais :

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous rêvions d'inaugurer un drapeau pour notre jeunesse. Et je me souviens qu'en 1947 déjà le président des Jeunesses radicales valaisannes, M. Francis Germanier, qui avait inauguré plus de vingt bannières, aurait désiré avant de terminer son mandat de président, inscrire la section de Chalais à son actif.

Malheureusement, par suite d'une manœuvre de nos adversaires, nous devions renoncer à ce désir.

Huit années se sont écoulées depuis lors sans que nous ayons perdu un seul instant l'espoir de voir notre rêve se réaliser. Ceci dit, vous comprendrez aisément la joie que nous éprouvons aujourd'hui en voyant flotter notre emblème parmi ceux de nos sections sœurs venues de Sierre à Monthey.

Un heureux hasard a voulu que l'inauguration du drapeau de la Jeunesse coïncide avec le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du parti dans notre commune. A cette occasion, qu'il me soit permis de féliciter sans exception nos vaillants lutteurs de la première heure qui vous vous trouvez, pour une bonne part, aujourd'hui encore sous notre emblème.

En ce jour de fête, nous n'avons oublié personne et ce matin le comité de votre jeunesse est allé s'incliner et déposer deux gerbes sur les monuments de nos deux conseillers trop tôt enlevés à notre affection. Je cite MM. Hubert Zufferey et Narcisse Zuber.

Pour avoir consulté les protocoles, nous n'ignorons pas les difficultés que vous avez éprouvées il y a vingt-cinq ans. Je veux pour preuve que vous ne pouviez même pas à cette époque obtenir un local pour tenir vos assemblées.

Aussi, en ce jour où notre emblème a parcouru les rues de notre village, vous pouvez vous flatter d'avoir développé dans notre commune qui nous est chère l'esprit démocratique.

Oh ! je sais que tout n'est pas encore parfait, et ce serait méconnaître l'égoïsme de nos majoritaires de croire que le but que vous vous êtes assigné est atteint.

Toutefois, je ne doute pas qu'avec la vitalité de cette jeunesse qui vient grossir les rangs, et avec la ténacité de vous, les aînés du parti, nous pouvons encore espérer que les minorités dans notre commune arriveront un jour à faire admettre que ce beau soleil du district de Sierre est levé pour tout le monde.

C'est avec ces espoirs que je m'écrie : Vive la Jeunesse et le Parti radical de Chalais et vivent les radicaux valaisans !

Il appartient ensuite à M. Martial Sauthier, président des Jeunesses radicales valaisannes, d'apporter le salut du comité cantonal. Comme à l'accoutumée, M. Sauthier sut trouver les paroles du

(Suite en deuxième page.)

Banque Populaire de Martigny

Tél. 61275 - Compte de chèques postaux Il c 1000

Capital et réserves: Fr. 2 000 000.-

Crédits commerciaux - Crédits de construction - Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant - Carnets d'épargne - Obligations à 3 et 5 ans
 Gérance de titres

(Suite de la première page)

cœur pour accueillir le nouvel enfant chalaisard dans la grande famille jeune-radical valaisanne et, en quelque sorte, lui passer la consigne.

M. Sauthier dit entre autres :

« Union, fidélité », telle est la devise inscrite sur ce drapeau que nous guidons aujourd'hui dans ses premiers pas. Peu de mots, mais un sens profond. Cette devise n'est pas due au hasard. Dès les premiers jours, nos amis ont compris que pour toute organisation viable l'Union était indispensable et qu'elle doit se manifester toujours davantage dans leurs rangs.

Fidélité sera aussi leur devise de demain. Fidélité à leur parti, fidélité à leur association cantonale, fidélité enfin à ce drapeau pour qu'il flotte toujours plus haut et toujours plus beau, restant ainsi le témoin irréfutable de votre activité au service de votre idéal, faites que jamais il n'ait à s'incliner sur l'un de vous qui aurait osé le trahir. Union et fidélité deviendront votre devise de tous les jours, guidant tous vos actes ; dans les moments joyeux comme dans les moments tristes, dans la défaite comme dans la victoire, sa signification demeurera la même.

Jeunes radicaux de Chalais, dès aujourd'hui vous allez entreprendre la lutte aux côtés de vos sections sœurs, vous lutterez pour la justice et l'égalité du droit, vous lutterez pour assurer à votre cher parti sa relève et sa continuité lui permettant de remplir sa noble mission au service de la population de votre village, en lui apportant toujours plus de bien-être. Votre tâche ne sera pas toujours aisée, nous n'avons pas les arguments des partis religieux ni non plus les slogans communistes à notre disposition, mais notre doctrine est tellement faite pour l'homme que celui qui la possède et l'a comprise ne peut pas ne pas y adhérer. La tâche des jeunes est de faire comprendre que l'appartenance à notre parti n'est pas la suite logique d'une tradition de famille ni le résultat de liens d'amitiés avec quelques hommes haut placés du parti, mais une conviction profonde, une certitude que leurs aspirations ne peuvent être comblées que par le radicalisme. Le programme radical est tout ce qu'il y a de plus simple, développer l'individualité de chacun en respectant celle d'autrui. Aucune contrainte dans notre parti, aucune obligation d'ordre religieux, mais le respect de toutes les conceptions dans l'ordre et le progrès. Les J.R.V. s'attachent à faire triompher ce point de vue dans toutes leurs assemblées et tous leurs congrès.

Le parti et la Jeunesse radicale mènent une lutte de tous les jours afin d'assurer à notre population son bien-être.

Dernièrement, au Grand Conseil, notre députation a été une force avec laquelle nos adversaires ont dû compter. Nous savons que par tous les moyens ils cherchent à minimiser les efforts de nos mandataires en vouant presque toujours à l'inefficacité les propositions de nos représentants par des votes massifs. Mais sans se décourager, nous leur disons : Proposez et proposez encore car l'opinion justement renseignée devra connaître un jour le mérite de vos interventions et accordera la confiance à de nouveaux députés qui viendront grossir les rangs de nos hommes publics. Peut-être direz-vous : tout cela est de la théorie et la pratique ne lui ressemble que de très loin. Mais si vous continuez à travailler dans ce sens, vous aurez du moins la satisfaction de penser que vous avez tout fait pour barrer la route à un régime partisan et sectaire, que le peuple un jour sera bien obligé de mettre à la porte lorsque le fardeau sera devenu trop lourd, lorsque les entorses à la logique auront exaspéré un assez grand nombre de citoyens.

La Jeunesse radicale bien vivante proclame bien haut son droit à l'existence. Elle sait que la lutte sera ardente et le chemin semé d'embûches, mais elle a foi dans le radicalisme et aura un jour, peut-être se rapproche-t-il déjà, la joie de fêter la victoire. « Union, Fidélité », telle sera aussi notre devise.

Plusieurs autres messages de haute valeur ont été apportés aux congressistes de Chalais. Nous en publierons l'essentiel dans un prochain numéro.

un **DIABLERETS** cassis à l'eau



calme la soif aussitôt

L'APÉRITIF AUX PLANTES DES ALPES

La politique suisse et le parti radical

par André GUINAND, conseiller national

Les élections ont ceci de bon qu'elles obligent les groupements politiques petits et grands à faire le point et à définir leur attitude et leurs buts.

L'approche des élections fédérales suscite dans les grands partis politiques de notre pays le besoin d'une prise de position qui les place clairement devant le corps électoral.

Le parti radical suisse a le premier défini sa position face aux élections d'automne 1955 et pour cela a fait appel d'une part à ceux qui dirigent la politique du parti, mais aussi aux plus hauts magistrats qui le représentent dans le gouvernement fédéral.

La présence lors du congrès du parti radical à Bienne du président de la Confédération, M. Petitpierre, et des conseillers fédéraux Streuli et Chaudet montre bien l'importance de ce congrès.

La caractéristique du parti radical suisse est à la fois sa tendance au respect absolu de la liberté individuelle et son unité sur le plan de la volonté de solidarité et de collaboration. Malgré les divergences de ses tendances cantonales et personnelles, le parti radical a montré à Bienne une cohésion qui contraste avec les divisions qui ont marqué le dernier congrès du parti radical français. Cette différence d'attitude provient du fait que le parti radical suisse a sans cesse évolué avec les circonstances, renouvelé à temps ses cadres et cherché sans cesse à s'identifier avec la volonté politique du pays tout entier ; d'où son influence prépondérante malgré qu'il n'ait pas la majorité absolue dans le pays.

Trois hommes ont été chargés de définir la tendance du parti radical d'aujourd'hui et ils l'ont fait avec une clarté et une profondeur qui étaient impressionnantes ; ce sont : le président de la Confédération M. Max Petitpierre, M. le conseiller fédéral Paul Chaudet et M. le conseiller national Urs Dietschi.

M. Dietschi, qui a parlé le premier, a, dans des termes d'une très grande élévation de pensée, défini l'idéal et les buts actuels du parti radical qui défend l'idée d'un libéralisme social basé sur le respect absolu de la liberté individuelle, de l'égalité politique et du rapprochement des classes sociales. M. Dietschi a montré combien il était

nécessaire de vivifier la notion d'indépendance du citoyen, de sa liberté personnelle dans le domaine de la pensée et de l'expression. Il s'est attaché à faire comprendre que cette liberté ne doit être limitée que par la nécessité de maintenir intacte l'indépendance de la Suisse, sa situation morale élevée dans le monde et l'obligation de créer une communauté humaine où chacun ait sa place au soleil et n'écrase pas les autres. Cette liberté individuelle, elle est menacée aujourd'hui par la toute-puissance toujours plus menaçante de l'Etat que l'on charge peu à peu de toutes les besognes ; elle est aussi mise en danger par les puissances économiques qui tendent à faire de l'homme un rouage anonyme et à lui faire perdre le sentiment de sa valeur morale. M. Dietschi a montré dans tous les domaines de la vie nationale combien ce libéralisme social pouvait aujourd'hui faire de notre pays un modèle de démocratie. Le parti radical doit demeurer ce qu'il est depuis cent ans, le rassemblement des hommes de bonne volonté qui veulent farouchement défendre l'indépendance de notre pays, mais aussi en faire une nation où la liberté véritable et la volonté d'entraide soit agissante.

Il appartenait à M. le président de la Confédération Petitpierre de définir sur le plan tout à fait supérieur et international la situation de notre pays, la politique qui lui est propre et peut continuer à en faire un peuple qui jouit d'une considération internationale.

A la fin de son exposé, M. Petitpierre a cherché à dégager la caractéristique de notre époque en matière politique et il l'a définie sous le terme de solidarité. Non pas une solidarité artificielle telle qu'on la réalise dans les dictatures, mais une volonté libre de solidarité qui se manifeste d'une manière plus ou moins intense mais inspire toute la tendance politique de notre vie internationale. Il a ajouté que cette conception avait ses racines premières dans le radicalisme suisse.

Il est incontestable que toutes les lois réalisées ces derniers temps ainsi que la vie de notre peuple et de notre parlement sont bien teintées de ce sentiment profond de solidarité librement consentie.

EN PASSANT...

Jeux du cirque

Peu d'heures avant l'ouverture du cirque des voitures sur le circuit de Mans, un grand journal parisien, commentant les essais, aiguillait le public par un titre évocateur :

Trois accidents.

Déjà ? devait penser les amateurs d'émotions fortes, allons-y ! Il y aura du sport...

Ils ne se trompaient pas car aux premières abordées allaient succéder la plus folle de toutes : Un bolide explosant en pleine foule.

Eraillés par l'horreur de la catastrophe et sa soudaineté, de bons confrères s'indignent :

Il fallait arrêter la course.

Non... répond le directeur responsable en rappelant les cas déjà nombreux où l'épreuve avait continué, malgré les morts et les blessés.

Ce que j'en pense ?

C'est lui qui a raison.

Je l'écris calmement, navré d'avoir à m'incliner devant son argumentation qui condamne, en définitive, l'homme.

Tout ce qu'il dit ne m'a pas convaincu, je l'avoue, et quand il mêle à ses explications et à ses considérations des considérations purement matérielles, je trouve ça désespérant, mais là n'est pas le vrai problème.

On ne saurait exiger d'un homme d'affaires qu'il parle de la vie ou de la mort en oubliant l'argent.

Ce langage chiffré pour retracer l'immense douleur de ceux qui ont perdu le regard d'un être aimé, c'est le langage de notre époque.

Il a raison le directeur, quand il prétend que la suspension de la course aurait entravé les secours, embouteillé la piste, amené la foule.

Il la connaît bien.

Soyons francs :

Sur ces 250.000 spectateurs qui se pressaient aux abords du parcours, combien étaient-ils à s'intéresser strictement aux progrès de la science automobile, aux perfectionnements techniques, à la valeur des conducteurs, au bon rendement des machines ?

Quelques milliers peut-être...

Les autres, tous les autres pour lesquels cette ronde eût été monotone, sans la perspective d'un accident possible, ils n'étaient là que pour l'appât du risque, et sans se l'avouer ils attendaient un autre spectacle que celui des bolides parcourant normalement leur route.

Cette foule qui, jadis, se passionnait aux jeux du cirque où de malheureux allaient mourir, n'a pas changé depuis des siècles.

Simplement, elle a trouvé des divertissements

nouveaux qui exacerbent ses instincts inavouables.

C'est la même qui se presse aux matches de catch, hurlant de douleur devant une souffrance feinte ou réelle, qui s'amuse aux marathons de danse où de pauvres couples qu'elle encourage à tourner jusqu'à l'épuisement l'exalte par des signes de défaillance, la même qui vient au cirque dans le secret espoir de voir manger le dompteur par ses fauves.

Et vous auriez voulu que le directeur de la course libérât cette foule ?

Il a eu raison de ne pas le faire et de marquer ainsi sa méfiance à l'égard de notre humanité.

Que croyez-vous qu'il serait arrivé s'il avait fait annoncer, dans le bruit des haut-parleurs, l'endroit du drame et sa décision d'arrêter la course ?

Il est facile de l'imaginer.

Des milliers et des milliers de gens frustrés de l'accident spectaculaire auxquels ils songeaient inconsciemment auraient rompu les cordons de police afin de se précipiter plus rapidement sur les lieux du malheur et de voir ces scènes atroces que les journaux ont relatées.

Il y aurait eu, dans la bousculade, au milieu des cris, des victimes piétinées.

Ceux qui n'auraient pas voulu suivre le courant, auraient été emportés, entraînés malgré eux, submergés par les autres :

Le curieux pour lesquels l'agonie, le tourment, la mort sont des attractions particulièrement sensationnelles.

Ne dites pas que c'est faux.

Voulez-vous parier que si les cinémas passent le film de la catastrophe, ils refuseront du monde ?

C'est une expérience à ne pas tenter.

Mieux vaut encore, aux propos indignés des chroniqueurs, joindre inutilement les nôtres.

Pourtant, je ne puis pas jouer à l'hypocrite et je le répète : il a bien fait, le directeur, de ne pas arrêter la course.

Même si cela constitue un affront à notre prestige d'homme.

Des spectateurs qui se trouvaient à quatre cents mètres du lieu de l'accident — j'en connais — n'en ont appris les détails que bien plus tard, après l'épreuve, et des coureurs ont roulé sept heures en ignorant la fin de l'un de leurs camarades.

Cela ne valait-il pas mieux ?

D'année en année — au gré des modes nouvelles — le curé se porte un peu moins visible...

Un jour viendra où il ne se portera plus du tout.

A. M.

Dans aucun autre peuple patrons et ouvriers n'ont manifesté une volonté de se comprendre comme en Suisse. Ce sentiment de solidarité volontaire va même très loin puisqu'il conduit les organisations professionnelles ouvrières à redouter l'intervention de l'Etat dans le domaine des salaires, des conditions de travail et même des assurances sociales. Le parti radical veut dresser très haute la bannière de cette solidarité libre mais dégagée de toute contrainte, de tout préjugé, de toute influence religieuse, économique ou idéologique.

Liberté et solidarité ne sont pas des contraires : dans un peuple suffisamment évolué politiquement elles peuvent se combiner et assurer une stabilité incroyable, la Suisse créée par les radicaux en 1848 en est un exemple.

M. le conseiller fédéral Chaudet a tracé en termes brefs mais incisifs la volonté radicale d'assurer dans tous les domaines l'indépendance et la neutralité de notre pays.

Indépendance qui ne peut se concevoir que si elle est défendue matériellement et moralement. Cette volonté doit exister dans chaque citoyen, sinon elle est insuffisante. Mais M. Chaudet a démontré qu'une majorité agissante peut créer l'état d'esprit nécessaire au maintien d'une armée forte, économiquement bien organisée et inspirée d'un esprit de résistance qui en impose à un adversaire éventuel. L'écho qu'ont trouvé les paroles de M. Chaudet montre bien qu'il exprimait l'opinion de l'unanimité des radicaux.

Après ces exposés de doctrine, le président du parti radical M. Eugen Dietschi, conseiller national, donna un aperçu de l'organisation interne et du renouvellement des cadres important qui s'est effectué. On sent par cela que le parti radical, tout en gardant sa mission historique, se rajeunit singulièrement ces temps et s'efforce d'être à même de bien accomplir sa mission de parti du centre et d'union des forces politiques de notre pays.

Mais ces exposés de programme seraient insuffisants s'ils ne s'appuyaient pas sur de solides réalisations.

Le parti radical suisse a mis au point un programme d'action pour la prochaine période législative qui permettra de continuer la politique de prospérité et de progrès social que nous avons développée depuis 1943.

En outre, les sections cantonales font preuve de mouvement. L'initiative lucernoise et le postulat Perréard pour la baisse des impôts fédéraux montrent que le parti radical comprend la situation et sait à temps proposer les améliorations nécessaires. Les partis de Bâle et de Genève ont entrepris une action énergique en faveur des salariés de la Confédération, notamment dans les agglomérations urbaines où ils sont grandement préjudicés ; c'est le postulat Guinand qui concrétise cet effort ; la protection des locataires pendant la fin de la période de pénurie de logements a fait l'objet d'un postulat Eugen Dietschi ; enfin la motion relative à la réalisation de l'assurance invalidité déposée par M. Urs Dietschi qui est autrement plus efficace que l'initiative constitutionnelle puisque la disposition constitutionnelle existe déjà.

Mais le radicalisme s'affirme encore au gouvernement fédéral où les radicaux occupent trois des quatre plus importants départements du Conseil fédéral : les finances, les affaires étrangères et le militaire.

Un mouvement politique doit trouver sa voie sans cesse nouvelle dans la vie de la nation. Franklin Roosevelt avait donné à son parti une raison d'être en créant la formule de démocratie sociale et en mettant en pratique le « new deal », le parti radical suisse avec sa formule nouvelle de libéralisme social tel qu'il a été défini au congrès de Bienne donne à sa politique un élan, une raison d'être jeune qui doit lui assurer la sympathie et l'adhésion du corps électoral suisse.

Asphaltages — Linoléums

SION
Tel. 2 24 04
Rue des Romperts

Apéritif

SUZE

fabriqué en Suisse
exclusivement avec des racines
de gentianes fraîches du Jura

HELVETIA INCENDIE SAINT GALL

toute sécurité

La souveraineté cantonale sur les routes

La récolte des signatures en faveur de l'initiative pour l'amélioration du réseau routier bat son plein et déjà les listes se couvrent de noms. A cela rien d'étonnant car il s'agit là d'une œuvre d'intérêt général, qui intéresse tout le monde à un titre ou un autre. L'insuffisance de nos routes face à l'accroissement rapide du trafic est un fait que chacun peut constater journellement, dont beaucoup ont à souffrir, parfois cruellement. Aussi, nul ne conteste l'urgence du remède à apporter à tant de maux : encombrements, pertes de temps, risque de voir notre industrie touristique délaissée par l'étranger, accidents journaliers, pertes de vies humaines.

Ce qui fait le succès de l'initiative lancée par la Ligue routière suisse et les grandes organisations touristiques qui y sont affiliées, c'est qu'elle apporte la seule solution capable de mettre un terme à la situation présente : 1) en fournissant aux cantons des moyens suffisants pour la construction et l'entretien de leurs routes ; 2) en chargeant la Confédération de la préparation d'un plan d'ensemble et en lui donnant les moyens juridiques de le faire exécuter. A ce propos, d'aucuns se demandent s'il n'aurait pas été plus simple de transférer à la Confédération la souveraineté sur celles des routes au moins qui intéressent le trafic de transit à travers le pays. Mais, faisant preuve d'un sens politique avisé, les auteurs de l'initiative ont voulu toucher le moins possible aux dispositions constitutionnelles en vigueur et éviter, surtout, de porter atteinte à la souveraineté cantonale qui constitue le fondement même de notre Etat fédératif.

Il est vrai qu'en conférant à l'art. 23 de la Constitution fédérale un caractère impératif qu'elle n'avait pas jusqu'alors, l'initiative semble précisément porter atteinte à cette souveraineté cantonale qu'elle entend respecter. On sait, en effet, que l'initiative tend à l'introduction d'un alinéa 1 bis dans l'article précité, qui dit notamment que la Confédération prend des mesures pour favoriser l'entretien des routes cantonales et l'amélioration appropriée des routes qui intéressent la Suisse ou une partie considérable du pays entre l'ouest et l'est et entre le nord et le sud du pays, et des principaux secteurs complémentaires.

Cette objection ne résiste pas à un examen, même rapide, tant il est évident que si la Confédération n'a pas le pouvoir de prendre des dispositions de caractère obligatoire pour tous les participants, il devient extrêmement difficile, sinon impossible, d'obtenir que les cantons arrivent dans un délai utile à une entente pour l'établissement d'une autoroute. Une telle entreprise n'est réalisable qu'à la condition d'être conçue par un organe unique et exécutée selon des données uniformes. La Confédération n'aura donc plus seulement, comme sous le régime actuel, la possibilité, mais l'obligation d'intervenir de façon active dans le domaine de la construction routière. Elle pourra, par exemple, établir des directives techniques pour la construction de routes déterminées, élaborer des projets d'autoroutes, obliger un canton à aménager un tronçon selon ses propres décisions ou même prendre directement en mains la construction d'une route.

Il n'en demeure pas moins, et c'est sur ce point essentiel que la souveraineté cantonale est respectée, que les cantons demeureront propriétaires des ouvrages construits en vertu des nouvelles dispositions constitutionnelles, lesquels seront soumis à la juridiction cantonale. Il n'y aura donc pas de routes fédérales au sens strict du terme, mais il y aura un plan d'ensemble tendant à l'élaboration d'un réseau rationnel, établi selon des principes cohérents. L'interdépendance économique de nos différentes régions et de nos cantons exige qu'une doctrine en matière de construction routière soit établie une fois pour toutes, qui permette de rattraper le retard et d'aller de l'avant. Etant donné l'importance que revêt le tourisme pour notre balance commerciale, c'est ici notre prospérité économique qui est en jeu. Sans compter que s'il était possible, sinon d'écartier tout à fait, du moins de raccourcir la liste annuelle des victimes sur nos routes antédiluviennes, cette considération à elle seule suffirait déjà à justifier l'initiative de la Fédération routière suisse.

CHRONIQUE DE MARTIGNY

Un scootériste gravement blessé

Hier, M. Charles d'Amico, le sympathique marchand de cycles et motos de la rue des Hôtels a été renversé par une voiture genevoise à l'avenue de la gare alors qu'il circulait à scooter. M. d'Amico demeura étendu sans connaissance et fut transporté d'urgence à l'hôpital de Martigny où l'on devait constater une fracture du crâne. Nous souhaitons un prompt et complet rétablissement à M. d'Amico.

Le concert de l'Harmonie

L'Harmonie municipale a inauguré hier soir la série de concerts qu'elle va donner chaque semaine jusqu'à la fin août.

Cette heureuse innovation permettra non seulement à la population mais aussi aux hôtes en séjour dans la région, de jouir des productions artistiques de nos musiciens. Un nombreux public s'était groupé autour du kiosque de la Place centrale et a vivement applaudi le programme varié exécuté sous la direction de M. Novi.

Avis

La population est avisée que, conformément à l'entente intervenue entre les commerçants, le 1er octobre dernier, les magasins qui ferment habituellement à 18 h. 30 peuvent retarder cette fermeture durant la période touristique de pointe, soit du 15 juin au 15 septembre.

Tournoi interscolaire de football

Le tournoi interscolaire de football aura lieu dimanche prochain 19 juin au stade municipal de Martigny. Voici le programme :

- 8 00 Messe sur le terrain.
- 8 30 Premier match (Martigny-Ville - Martigny-Bourg).
- 9 10 Deuxième match (Collège Sainte-Marie I - Collège Sainte-Marie II).
- 9 30 Finale.

Le challenge offert par M. Emile Darbellay sera attribué, pour une année, aux vainqueurs de cette journée.

Promenade des écoles primaires

Jeudi matin, vers 7 heures, on pouvait remarquer sur les quais de la gare de Martigny, une animation inhabituelle : plus de 300 garçons et fillettes s'y pressaient, attendant avec impatience le départ du train spécial qui les emmènerait sur les bords du lac de Neuchâtel pour leur grande promenade traditionnelle.

Parmi toute cette jeunesse délirante on remarquait de nombreuses grandes personnes qui avaient tenu à accompagner les écoliers dans cette sortie qui ne manqua pas de vie et d'animation !

A 7 h. 15, le train s'ébranla dans la direction de Lausanne-Yverdon pour relâcher tout son monde à Estavayer deux heures plus tard sous un ciel radieux des plus ensoleillés.

Une instructive visite de la ville sous la conduite du guide Maurice Rouiller, découvrit à toute cette jeunesse des beautés jusqu'alors insoupçonnées, de notre patrimoine, avec une promenade à l'église Saint-Laurent et au château Chenaux, l'ancienne résidence des seigneurs d'Estavayer.

Sur la place de Moudon qui surplombe le lac, mêlant l'utile à l'agréable, M. Rouiller donna un aperçu historique et géographique de la région.

Après le dîner, le train emmenait tout ce monde à la découverte de l'antique Fribourg qui offrait à mille yeux émerveillés le secret de son pont suspendu, la beauté de la cathédrale Saint-Nicolas, l'imposante université, les mystères du tilleul de Morat et combien d'autres merveilles encore.

Réussite parfaite, cette promenade s'achevait dans l'allégresse générale par la rentrée sur Romont et Vevey.

La réception à Martigny

Comme le veut la coutume, l'Harmonie municipale était venue accueillir le train spécial en gare de Martigny et dès que le convoi fit son apparition, nos musiciens attaquèrent une marche pleine d'entrain.

Harmonie en tête, un cortège se forma sur la place de la gare pour défiler ensuite le long de l'avenue, au milieu de la foule des parents venus accueillir leurs enfants. Musette en bandouillère ou sac vide sur le dos, ceux-ci essayaient tant bien que mal de marcher au pas, fatigués qu'ils étaient par une journée si bien remplie.

Quand tous furent rangés devant le kiosque à musique, M. le professeur Moreillon fit exécuter une chanson par ses jeunes élèves.

Le dévoué président de la commission scolaire, M. Roger Moret, qui, année après année sait choisir pour les écoles un itinéraire intéressant, s'adressa ensuite aux parents et aux écoliers dans une brève allocution.

Il remercia tout d'abord MM. les représentants des Municipalités de Martigny-Ville et de La Bâtiat, puis les membres du personnel enseignant pour leur dévouement et enfin toute la population de Martigny pour son accueil chaleureux. Les communes de Martigny-Ville et de La Bâtiat consentent de gros sacrifices pour l'enseignement primaire, et rares sont en Valais les écoles qui peuvent se flatter d'une telle compréhension de la part des autorités.

Certes, nos écoles coûtent cher, a poursuivi M. Moret, mais la jeunesse est tout l'avenir d'un pays qui ne se fait pas par des usines, des routes ou autres manifestations tangibles de ce genre, mais par la qualité intellectuelle de ceux qui l'habitent.

Actuellement, on exige toujours plus de chaque individu, et dans les écoles on s'efforce d'inculquer aux jeunes, en plus des notions courantes de l'enseignement, le sens d'adaptation et un jugement sûr, atouts indispensables dans la lutte de la vie.

L'année scolaire écoulée

On ne peut que se réjouir du nombre toujours plus élevé d'élèves qui suivent les cours de l'enseignement primaire à Martigny. Malheureusement, les effectifs actuels ne vont pas sans poser certains problèmes ; il faudrait créer une nouvelle classe pour décharger celles déjà existantes.

Cette année on a enregistré le chiffre jamais atteint de 424 élèves, soit 231 garçons et 193 filles.

Une classe pour les garçons, ouverte l'automne dernier, a été confiée à M. Coquoz et une nouvelle institutrice, Mlle Pommaz, a remplacé Mme Décaillet qui a dû quitter l'enseignement pour raison de santé.

M. Moret se fait ensuite un agréable devoir de remettre à M. Maurice Rouiller, pour ses 25 ans d'enseignement et de dévouement au service de la jeunesse de Martigny, un cadeau offert par la Municipalité en témoignage d'estime et de confiance.

Ayant remercié l'Harmonie municipale, toujours dévouée, M. le président de la commission scolaire poursuit en demandant aux parents d'aider le personnel enseignant dans sa tâche ; il serait profitable qu'ils prennent contact avec les instituteurs, qu'ils surveillent les faits et gestes de leurs enfants et qu'ils contrôlent leurs travaux.

La distribution des prix

Offerts par des maisons de commerce de Martigny, des prix sont ensuite remis aux élèves méritants.

Distribution des prix aux écoles primaires

Prix de mérite offerts aux élèves les meilleurs ou les plus méritants de chaque classe, par la Banque Tissières Fils & Cie, la Banque Populaire de Martigny S. A., la Banque de Martigny MM. Closuit, Mme Kluser, M. Pierre Crettex, M. Pierre Veuthey.

Cinquième classe de garçons (M. Rouiller) : 1. Georges Berguerand ; 2. Charles Perret ; 3. Luc Berguerand.

Quatrième classe de garçons (M. Gay-Crosier) : 1. Bernard Wyder ; 2. Maurice Carron ; 3. Christian Arlettaz.

Troisième classe de garçons (M. Pillet) : 1. Bernard Gabioud ; 2. Serge d'Andrés ; 3. Bruno Poncioni.

Deuxième classe de garçons (M. Cretton) : 1. Jean-Bernard Terrettaz ; 2. Gérald Perret ; 3. Roger Dirren.

Première classe de garçons (M. Coquoz) : 1. Ami Rebord ; 2. ex. Bernard Gattoni, Jacques Guex.

Quatrième classe de filles (Mlle Giroud) : 1. Christiane Terrettaz ; 2. Elisabeth Farquet ; 3. Raymonde Schröter, Hélène Rappaz, Monique Jacquemin.

Prix d'application :

Troisième classe de filles (Mlle Roduit) : 1. Claire Constantin ; 2. Fernande Nendaz ; 3. Marilène Polli.

Deuxième classe de filles (Mme Cretton) : 1. Michèle Giroud ; 2. Danielle Primaz ; 3. Danielle Bochatay.

Première classe de filles (Mme Duay) : 1. Josiane Werlen ; 2. Marie-José Troillet ; 3. Françoise Piguéron.

3 prix de français offerts par la Banque Populaire de Martigny : Sandro Botti, Christiane Terrettaz, Fernande Nendaz.

2 prix de français offerts par Mme Germanier : Raymonde Schröter, Bernard Wyder.

1 prix d'orthographe offert par M. Henri Moret : Michèle Puipepe.

1 prix d'application offert par la Librairie Gaillard : Elisabeth Farquet.

Prix de chant et de solfège offerts par le Chœur de Dames de Martigny :

Quatrième classe de filles : 1. Josette Bochatay ; 2. Arlette Gay-Crosier.

Troisième classe de filles : 1. Fernande Nendaz ; 2. Maryse Bochatay.

Deuxième classe de filles : 1. Danielle Bochatay ; 2. Elisabeth Rouiller ; 3. Eliane Moreillon.

Prix de chant et de solfège offerts par le Chœur d'Hommes de Martigny :

Cinquième classe de garçons : 1. Luc Berguerand ; 2. Louis Nicollerat.

Quatrième classe de garçons : 1. Maurice Carron ; 2. Raymond Moret.

Troisième classe de garçons : 1. Charles Dayet.

Au Mikado

Vous pourrez déguster tout le choix des véritables glaces italiennes *Alemagna*, ainsi que les fameuses *Cassata*, leur grande spécialité.

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Jusqu'à dimanche 19 (14 h. 30 et 20 h. 30) :

Le plus fameux des romans d'Alexandre Dumas, transmis à l'écran en une version nouvelle et en couleurs, et interprété par une pléiade de vedettes françaises et italiennes : Jean Marais, Folco Lulli, Lia Amanda, Noël Roquevert, Louis Seigner, etc...

Le film passe en deux épisodes. Cette semaine, première époque : « *Amour et trahison* ».

Retenez vos places, location permanente : 6 11 54.

Dimanche 19 à 17 heures, lundi 20 et mardi 21 : LA BRIGADE DES STUPEFIANTS, un film sans précédent, qui dévoile tout ce qui se passe dans le grand port de New-York et réalisé avec la collaboration de la police et des douanes américaines.

Cinéma REX, Saxon

Vendredi 17 : Dernière séance du film d'aventures tragi-comiques en technicolor : *DIX DE LA LEGION*.

Samedi 18 et dimanche 19 : *PAIN, AMOUR ET FANTAISIE*. Un véritable chef-d'œuvre d'esprit et d'humour avec *Gina Lollobrigida*, tout charme et toutes griffes dehors, et l'irrésistible Vittorio de Sica. Un spectacle qui vous enthousiasmera... Le film que vous ne devez pas manquer !

Un double programme du tonnerre au CORSO

Dès ce soir vendredi le CORSO vous présente un double programme du tonnerre :

Un gigantesque film de cape et d'épée en couleurs : **BARBE NOIRE LE PIRATE**, avec Robert Newton, Linda Darnell et William Bendix. Un film au mouvement endiablé, passionnant et divertissant.

Au même programme : un documentaire exceptionnel du maître Walt Disney, **OISEAUX AQUATIQUES**. Un spectacle inoubliable que le Corso est fier de vous présenter. Un documentaire qui s'inscrit dans la grande lignée des « *Désert Vivant* », « *Vallée des Castors* » et autres chefs-d'œuvre.

Horaires : Dès ce soir vendredi à 20 h. 30. Dimanche mat. 14 h. 30. Location 6 16 22. Les spectateurs sont priés d'arriver à l'heure, le spectacle débutant avec **OISEAUX AQUATIQUES**.

Au Cinéma d'ARDON : « Les Amants de Tolède »

Il n'est que les temps troublés des grandes révolutions pour susciter des conflits d'amour aux situations aussi dramatiques et désespérées que celles vécues dans « *Les Amants de Tolède* ».

Samedi et dimanche à 20 h. 45.

Au Cinéma « Elysée » — VOUVRY

Cette semaine, au cinéma Elysée, un tout grand film, le chef-d'œuvre de René Clément, avec les remarquables et bouleversants interprètes, les petits George Poujouly et Brigitte Fossey, de **JEUX INTERDITS**.

Palmarès du film. — Venise : Le Lion de Saint-Marc (1er Grand Prix international 1952). Cannes : Grand prix indépendant du Festival de Cannes, Prix Femina 1952.



Madame Gisèle CARRAUX - PLANCHAMP, à Vouvry ;
Monsieur Clovis CARRAUX, à Vouvry ;
Monsieur et Madame Antoine CARRAUX-MEDICO et leur fils, à Vouvry ;
Monsieur et Madame F. SCHNEIDER - CARRAUX et leurs enfants Arlette et Jacky, à Lausanne ;
Mademoiselle Lucie PLANCHAMP, à Vouvry ;
Monsieur et Madame Ernest VUADENS - PLANCHAMP et leurs enfants Nelly, Martine et Emile, à Vouvry ;
Monsieur et Madame Alfred PLANCHAMP-MEDICO et leur fille Judith, à Vouvry ;
Monsieur Hyacinthe VUADENS - PLANCHAMP et ses enfants Yvan, Joëlle et Luc, à Vouvry ;
Monsieur et Madame Edouard PELLET-VUADENS et leur fille, à Vouvry ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Raymond CARRAUX

enlevé à leur tendre affection, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry, le samedi 18 juin 1955, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La famille Damien QUENNOZ à Conthey, Pont-de-la-Morge et Sion

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.



Profondément touchées des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur cher époux et père, et dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement,

Madame Gilbert VOCAT et famille

remercient sincèrement toutes les personnes et sociétés qui, par leur présence et leurs messages, les ont entourés dans leur grand deuil.

RADION LAVE PLUS BLANC!

Un produit Sunlight

R 64 B

Comme apéro

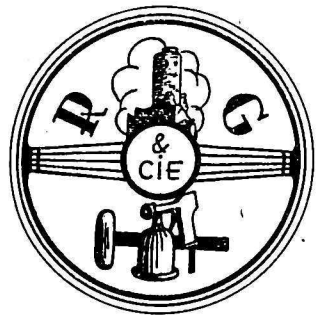
Appenzeller Alpenbitter

vous n'en démordrez plus!

Pour l'achat d'un mobilier chic, une seule adresse: PFISTER-AMEUBLEMENTS S.A.

Nos ensembliers expérimentés vous conseilleront judicieusement et ceci sans engagement aucun de votre part.

LAUSANNE Montchoisi 13
Tél. (021) 26 08 66



AUTOS D'OCCASION

Choix - Prix
Qualité

Achat - Vente
Echange

Carrosserie du Simplon

R. Granges & Cie, Martigny - Tél. 026 / 616 55

Les Cavaliers Cosaques du Don

SAMEDI 18 JUIN, 20 h. 15: Martigny-Bourg
DIMANCHE 19 JUIN, 15 h. 00: Fully
DIMANCHE 19 JUIN, 20 h. 15: Charrat

PAR N'IMPORTE QUEL TEMPS!

ON CHERCHE pour chantier de montagne un

employé de bureau

connaissant si possible les trois langues nationales et ayant déjà de la pratique.

Entrée à convenir. Faire offres avec curriculum vitae et certificats sous chiffres:

P. 8229 S., PUBLICITAS, SION.

LUGANO - Cave Valaisanne

(derrière Huguenin p. du lac - Via Camuzio 2)

VOTRE DE REPÈRE

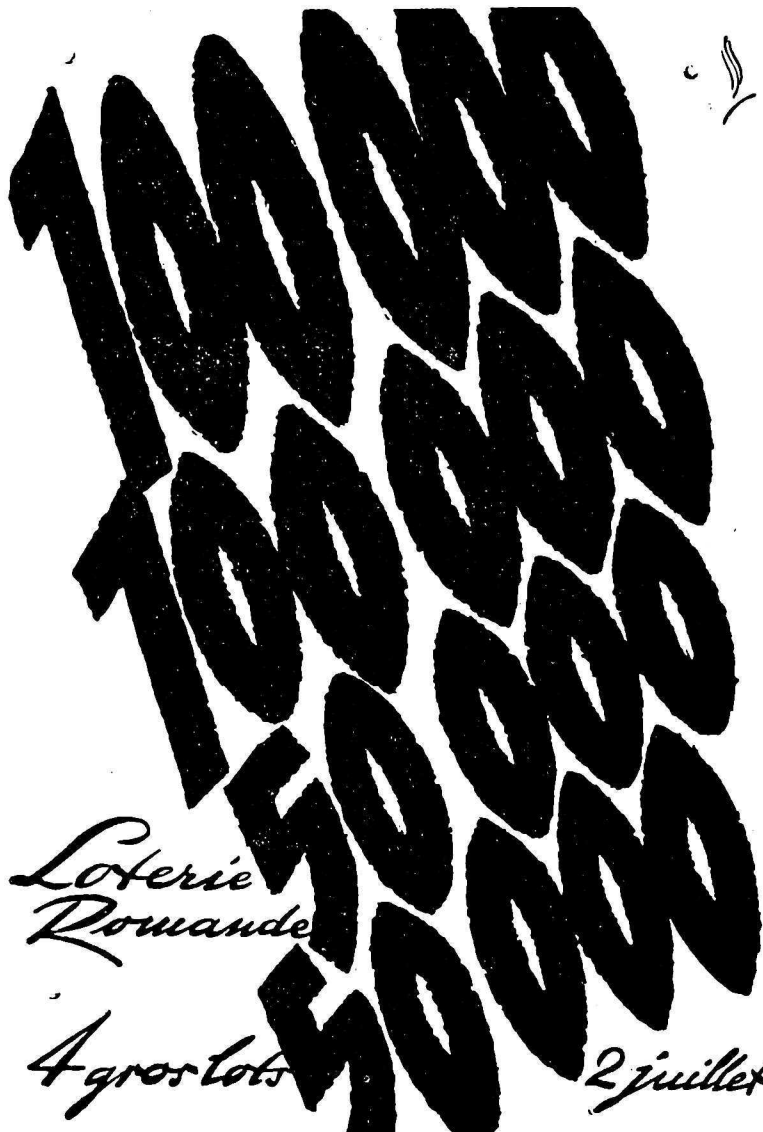
A VOTRE PROCHAINE VISITE

Menus à Fr. 3,50 - Tél. (091) 2 64 85

Se recommande: C. CLAUSEN.

Sportifs!

abonnez-vous au „Confédéré“



SION, Av. du Midi - Chèques post. Il c 1800

Jeunes filles

De bonnes places sont à votre disposition. Nous vous renseignerons tout de suite.

Bureau de placement:
MISSION CATH. FRANÇAISE
Hollingerstr. 30, ZURICH 7/32
Tél. 24 44 55

PRÊTS

très discrets

jusqu'à fr. 5000.- sont accordés rapidement et sans formalités compliquées.

Discretion absolue.

Banque Procrédit
Fribourg

Vigne

sur Saint-Léonard, cal. A., à vendre 2600 toises d'un bloc. Sulfatage sous pression.

Ecrire sous chiffres: PM 12 196 L à PUBLICITAS, LAUSANNE.

Chalet

non meublé, libre tout de suite, serait acheté en Valais ou les Préalpes vaudoises. Intermédiaires s'abstenir.

Ecrire sous chiffres:
P.O. 80 887 L., à PUBLICITAS
LAUSANNE

Appartements à louer

tout de suite ou date à convenir, à Martigny-Bourg dans immeuble neuf, tout confort, dévaloir, machine à laver, service de concierge.

- 1 pièce Fr. 90.-
- 2 pièces Fr. 120.-
- 3 pièces Fr. 140.-
- 4 pièces Fr. 170.-

S'adresser à gérance Richard von Arx, Le Martinet TRAM arrêt: Le Martinet
Téléphone: 6 13 09



HERMÈS Baby

AVEC VOUS PARTOUT

OFFICE MODERNE
E. OLIVIER-ÉLSIG
SION



BANQUE POPULAIRE VALAISANNE

Monthey SION Saxon

Depuis cinquante ans au service de la clientèle valaisanne

Capital et Réserves: Fr. 2.650.000.-

EVE PAUL-MARGUERITTE

La Prison

blanche

— Ce qu'il me faudrait, monsieur, disait-elle à l'agent, c'est une place où il n'y a pas trop à faire, de bons patrons et une ou deux jeunes filles à promener, car la grammaire c'est pas mon fort.

— Elle croit sans doute solliciter une place de cuisinière, souffla, malicieuse, une jeune femme anémique à Jeanne Martial.

Celle-ci, perdue dans sa rêverie, tressaillit. Elle songeait: « Que la vie est triste! Comme je voudrais partir loin. Mon pauvre papa, absorbé par ses affaires, ne m'a jamais emmenée au delà de Trouville; et les trois mois passés à Folkestone, dans l'élégante "School" des misses Jameson, ne m'ont donné que des notions insuffisantes sur l'Angleterre. Partir pour le soleil, oublier dans la lumière, au milieu des fleurs mes tristesses, la pluie et la misère... Ne nous emballons pas. Je reste à Paris. Que ferai-je à Pâques pour me distraire? Le théâtre ne m'amuse plus: rien n'y arrive comme dans la vie; je n'ai pas d'amies, sauf cette pauvre Marthe... »

Le visage pâle de la jeune violoniste, sa voisine de palier, l'hallucina, avec ses grands yeux noirs et son teint de convalescente. Seule, Mlle Schale s'était montrée compatissante et serviable. Mais que pouvait pour elle la pauvre fille?

A travers la porte vitrée, Jeanne contemplait d'un œil morne, sans les voir, les grandes affiches qui tapissaient les murs de la Banque:

« Emprunt turc à 5 pour cent... Obligations de la Ville de Paris... tirages à lots... Communales 19336 remboursables... »

Depuis le krach paternel, la Banque et tout ce qui touchait à l'argent inspiraient à la jeune fille une sorte de terreur superstitieuse.

Tout à coup, ses yeux s'arrêtèrent sur un couple étrange.

La femme, grande, forte, corpulente même, attirait l'attention par un visage régulier, de teint olivâtre, un nez bourbonien, une bouche aux lèvres minces et des yeux gris-brun qui devaient se foncer dans les moments de colère. Ses cheveux noirs, coiffés en bandeaux lisses et brillants, se relevaient sur la nuque en une lourde torsade. Le menton volontaire accusait l'amour de la domination et une grande force de caractère. Elle était simplement vêtue d'un tailleur vert sombre, en étoffe bourru, et une toque de fourrure la coiffait.

Contrastant avec cet aspect autoritaire, l'homme affectait une attitude humble et effacée. Ses yeux de myope, d'un bleu très pâle, papillonnaient derrière un lorgnon cerclé d'or. Il était presque chauve et une barbe d'un gris sale dissimulait le bas de son visage. Son corps maigre semblait flotter dans l'ample pardessus marron.

Rien de spécial ne distinguait ces gens qu'il était difficile de situer dans une catégorie sociale: et, cependant, ils ne pouvaient passer inaperçus. La femme inquiétait et séduisait par sa beauté tout orientale, et l'homme dégageait une impression de trouble, indéfinissable. Des étrangers à coup sûr.

La Prison blanche

4

Ils conversaient avec un monsieur à cheveux blancs et barbe de patriarche, qui n'était autre que M. Salomon Spax en personne. La femme semblait faire tous les frais de l'entretien, alors que son compagnon se contentait de hocher par instants la tête d'un air approbateur.

Le banquier leur adressait la parole avec une déférence servile et acquiesçait avec empresse à tout ce que disait la dame.

« Des gens riches, sans doute, songea Jeanne avec dégoût. Rien cependant ne fait sentir la fortune dans leur mise. »

Elle s'étonna alors de l'intérêt que lui inspiraient ces étrangers et s'inquiéta de savoir si, dans sa préoccupation, elle n'avait pas laissé passer son tour.

Mais la jeune fille anémique attendait toujours, résignée, auprès d'elle, tandis que la grosse dame blonde continuait à exposer son cas à M. Karl Spax, qui semblait intéressé. Peut-être n'écoutait-il pas.

Alors, comme fascinée, Jeanne reporta ses regards sur le couple étrange.

La dame apposait sa signature sur une feuille que lui tendait le banquier. Elle avait, ainsi que son compagnon, un air de jubilation intense, que Jeanne s'expliqua lorsque M. Salomon déposa sur le comptoir une liasse de billets bleus. Une lueur de convoitise s'alluma dans les yeux de la femme: mais ce fut l'homme qui vérifia le compte. Puis il serra soigneusement le paquet dans son portefeuille.

Jeanne calcula que la somme devait s'élever à une vingtaine de mille francs. Elle rougit de son indiscrétion volontaire, d'autant plus qu'à ce moment précis les yeux de l'étrangère tombèrent sur elle. La jeune fille eut l'impression d'être prise en faute: elle eût voulu disparaître sous terre. Mais, si grand que fût le trouble de Mlle Martial, il n'égalait certes pas celui qui s'empara de la

dame à la vue de Jeanne. Elle devint rouge, puis pâle, ses yeux se dilatèrent démesurément, sa bouche s'entr'ouvrit comme pour laisser échapper un cri étouffé, et elle parut sur le point de défaillir.

Pensant que peut-être il y avait quelqu'un derrière elle, la jeune fille se retourna; mais elle ne vit que le mur nu. Un malaise vague, insidieux, se glissa en elle. L'étrangère la contemplait toujours, comme pétrifiée; et ses yeux durs, fixes, presque haineux, semblaient vouloir la magnétiser. L'effroi qui se peignit sur le visage de Jeanne rappela sans doute la dame à la réalité; elle parut sortir d'un songe et faire effort pour se ressaisir. Mais elle ne quittait toujours pas sa proie des yeux. Elle pressa le bras de son mari, qui boutonnait avec soin son veston sur le précieux portefeuille, et lui murmura quelques paroles à l'oreille. L'homme tressaillit violemment et jeta un regard sur la salle de l'agence. A la vue de la jeune fille, une lueur bizarre passa dans ses yeux: joie ou terreur? On n'aurait su le dire. Jeanne les observait avec curiosité. Que lui voulaient ces gens? Elle était bien sûre de ne pas les connaître; en vain cherchait-elle dans ses souvenirs.

L'étrangère s'était détournée. Avec volubilité, elle exposait une requête à M. Salomon. Le geste et le sourire de ce dernier semblèrent répliquer: « Rien de plus facile, chère Madame! »

Le banquier poussa la porte vitrée qui séparait les deux salles et, d'une voix autoritaire, appela:

— Karl, veux-tu venir une minute?

L'agent, un petit brun au nez crochu, se précipita hors de son box, abandonnant la grosse personne blonde, qui donna des signes évidents de dépit. Certaines dames firent entendre un léger murmure de protestation. La plupart se turent, résignées à l'attente.

Sucre et carie dentaire : Controverse entre médecins et dentistes

Vos enfants peuvent sucer des bonbons ou croquer du sucre, sans danger pour leurs dents. Telle est du moins la conclusion du Conseil de la recherche médicale de Grande-Bretagne, dans un rapport qu'il vient de publier après une enquête poursuivie pendant deux années dans trois grandes villes anglaises, auprès des enfants âgés de deux à quatorze ans.

Pour la moitié des enfants, le régime comportait jusqu'à 350 grammes de sucre par semaine, absorbé sous forme de bonbons, confiture, miel, sirop et sucre raffiné, alors que l'autre moitié ne recevait qu'environ 32 grammes de sucre pour la même période. Or, il n'a pas été possible de déceler de différence notable entre les deux groupes, pour ce qui est de la fréquence des caries dentaires.

Toutefois, dès la parution de ce rapport, un porte-parole de l'Association dentaire britannique éleva une mise en garde contre l'absorption inconsidérée de sucreries et de gâteaux par les enfants. Il fit remarquer que les expériences en question portaient sur le sucre incorporé dans le régime normal des enfants et ne concernaient donc pas les sucreries absorbées entre les repas.

Nous savons aujourd'hui qu'il existe une relation entre la carie dentaire et l'alimentation et que la quantité de salive présente dans notre bouche joue également un rôle important. Les chercheurs ont remarqué que le sucre en solution ne semble pas favoriser la carie, probablement parce que, sous cette forme, le sucre ne se dépose pas sur l'émail dentaire qui est lavé par la salive.

Des millions de bactéries vivent dans la bouche de chacun de nous, et nous savons qu'elles sont directement responsables de la carie dentaire. Mais comment se fait-il alors que chez certaines personnes l'émail des dents soit moins résistant que chez d'autres ? Pourquoi les esquimaux ignorent-ils la carie dentaire et pourquoi les mauvaises dents sont-elles plus fréquentes dans les pays fortement industrialisés de l'Europe septentrionale, du Canada, des Etats-Unis et de l'Australie qu'aux Indes et en Chine ? Nous ignorons encore la réponse à ces questions.

La dure surface externe de nos dents n'est ni permanente, ni inerte. Les études faites à l'aide de substances radioactives ont montré que des matières déposées sur la surface des dents sont absorbées par l'organisme. Les dents sont pourtant très différentes des autres tissus du corps ; elles n'ont la faculté ni de se reconstituer, ni de corriger leurs insuffisances. D'autres parties de l'organisme qui contiennent du calcium, comme les os par exemple, assurent elles-mêmes leur travail de réparation, alors que les dents une fois cariées ont besoin d'aide extérieure.

Une des dernières découvertes au sujet de la carie dentaire concerne le rôle de la glande thyroïde dont l'insuffisance semble provoquer une prédisposition à la carie. Les chercheurs ont également constaté que le taux des caries diminuait de 55 % chez les personnes auxquelles on administrait de la thyroïde desséchée additionnée de fluor (ce dernier est un élément chimique de la famille de l'iode et du chlore).

D'autres travaux ont montré que les enfants qui recevaient des quantités supplémentaires de vitamine D avaient des dents plus robustes.

Cependant, le fluor semble être l'élément le plus important pour la protection des dents. L'émail et la dentine ont tous deux besoin de fluor. Normalement, cet élément devrait nous être fourni par l'eau et les aliments. La découverte de la relation entre la carence de fluor et la mauvaise qualité des dents se rapproche des recherches sur le goitre. Les médecins ont en effet découvert que les populations qui habitent des régions dont le sol est exempt d'iode souffrent d'insuffisance thyroïdienne qui provoque fréquemment des cas de goitre grave.

Les habitants de l'île isolée de Tristan da Cunha, dans l'Atlantique Sud, souffrent très peu de carie dentaire, et les recherches ont montré qu'ils se nourrissent de poissons riches en fluor. Cet élément est particulièrement important dans la période de l'enfance lorsque les dents se développent. Les quantités nécessaires sont minimes, de l'ordre de quatre millièmes du total des aliments ingérés.

En Amérique du Nord, environ 18 millions de personnes habitent des régions où l'eau potable est enrichie de fluor. Bien que les spécialistes ignorent encore le rôle exact du fluor dans le développement des dents, ils ont accumulé des preuves suffisantes pour affirmer que la carie dentaire est plus rare si l'apport de fluor est suffisant, alors que sa fréquence augmente avec la pénurie de cet élément.

(SIS)



LES SPORTS

LE PROGRAMME DE DIMANCHE

MATCH INTERNATIONAL

A Genève : SUISSE — ESPAGNE

Dimanche à 17 heures, au Parc des Sports des Charmilles, la Suisse rencontrera l'Espagne avec son prestigieux Kubala, qui a tant fait parler de lui lors des matches éliminatoires pour la Coupe du monde. De son côté, notre équipe pourra compter sur la rentrée de Fatton. Les nôtres n'ont jamais gagné contre les véloces Espagnols ; nous doutons que la victoire leur sourit cette fois-ci ! Pourtant, nous serions naturellement le premier à nous réjouir d'un succès suisse.

Championnat suisse

Ligue nationale B

Match d'appui pour la promotion en ligue nationale A. — A Bâle : Bienne - Schaffhouse.

A notre avis, Bienne ne va pas manquer de reprendre sa place en ligue nationale A, quoique la vitalité de Schaffhouse ne soit pas à dédaigner.

Match d'appui pour la relégation en première ligue. — A Lucerne : Berne - Locarno.

Mis en confiance par son succès de dimanche dernier, Locarno risque de prendre encore une fois le dessus sur son adversaire, qui mériterait bien de faire un stage en première ligue afin de pouvoir rajeunir ses cadres.

Première ligue

Premier match pour la promotion en ligue nationale B : Montreux - Longeau.

Le résultat de cette partie nous éclairera sur la valeur réelle du Montreux-Sports en présence d'une équipe d'un autre groupe, car nous prétendons que le groupe romand n'est pas précisément le plus fort.

Deuxième ligue

Deuxième match pour la promotion en première ligue : International - Payerne.

Battu chez lui, Payerne risque bien de faire les frais de cette joute à trois.

Troisième ligue

Premier match pour la promotion en deuxième ligue : Sion II - Fribourg II.

L'avantage du terrain n'est certes pas négligeable pour un match de cette importance ; nous donnons donc Sion II comme favori.

Championnat cantonal

JUNIORS A. — Sion - Siere.

LE TOUR DE SUISSE

Cinquième étape : SION - LOCARNO (203 km.)

Cette étape a permis à Ferdi Kubler de remporter une belle victoire au sprint devant Koblet et Ockers, suivis de quatorze coureurs. Kubler désirait ardemment remporter un succès et celui-ci vient juste à point pour lui redonner courage et confiance. Il avait, paraît-il, consigné cette secrète intention dans un billet remis avant son départ à son hôtelier séduisant. Kubler, âgé de 36 ans, a donc tenu ce qu'il s'était promis.

D'autre part, Koblet — sentant que sa popularité avait diminué — a tenu à justifier sa position au service militaire et au Tour d'Italie au cours d'une interview radiophonique. Il a déclaré tout d'abord qu'il n'avait pas pu accomplir son service militaire, parce qu'après neuf jours d'observation on l'avait renvoyé à la maison, car il a quatre vertèbres déplacées, par suite de ses chutes au Tour de France. C'est par ailleurs ce qui explique ses défaillances subites au Tour de Romandie et au Tour d'Italie. Les conséquences de ce mal ne sont pas toujours chroniques et voilà pourquoi parfois ça va très bien et d'autres fois pas du tout.

Pour ce qui concerne le Tour d'Italie, Koblet s'élève formellement contre les accusations lui prêtant l'intention d'avoir fait le jeu de Magni et de Coppi. Hugo n'était pas du tout au courant de l'état des routes dans l'avant-dernière étape et au sprint de la dernière il a battu régulièrement Magni, ayant bagarré sur 50 kilomètres pour pouvoir se trouver en bonne position sur la piste du Vigorelli qu'il connaît particulièrement bien et ayant eu recours au dernier moment à une ruse de pistard pour arriver à ses fins. Que voilà notre Hugo tout à fait réhabilité et pleinement digne de mener notre équipe au Tour de France.

Classement : 1. Kubler, 5 h. 52'18" ; 2. Koblet ; 3. Ockers ; 4. Meili ; 5. van Cauter ; 6. Boni ; 7. Traxel ; 8. ex aequo : Schellenberg, Nolten, Clerici, Gelabert, Brankart, Pardoen, Huber, Reisser, Metzger et Morn. tous le même temps que Kubler ; 18. Padovan, 6 h. 2'6", etc...

Classement général : 1. Koblet, 32 h. 33'22" ; 2. Ockers, à 31" ; 3. Schellenberg, à 34" ; 4. Clerici, à 40" ; 5. Reisser, à 2'45" ; 6. Kubler, à 5'24" ; 7. Gelabert, à 8'31" ; 8. Nolten, à 8'35" ; 9. Huber à 8'36" ; 10. Brankart, à 9'19", etc.

Grand prix de la montagne au Simplon : 1. Boni ; 2. Pasotti ; 3. Clerici ; 4. van Cauter ; 5. Brankart ; 6. Schellenberg ; 7. Reisser ; 8. Koblet ; 9. Ockers ; 10. Metzger.

Classement général du Grand prix de la montagne : 1. Schellenberg, 25 points ; 2. Boni, 23 pts ; 3. Clerici, 19 pts ; 4. Koblet et van Cauter, 18 pts ; 6. Kubler, 15 points, etc.

Sixième étape : LOCARNO - BAD-RAGAZ (188 km.)

Le Lukmanier étant trop éloigné de l'arrivée, il n'a pas pu opérer de sélection et nous avons de nouveau assisté à un sprint d'un imposant peloton.

René Strehler (Suisse), vainqueur du tour de Romandie, a remporté la victoire en 5 h. 51'49", devant Sorgellos, Koblet, Ernzer, van Est, Ockers et 18 autres coureurs. Le classement général ne subit pas de modifications pour les premières places et nous ne voyons pas comment la victoire finale pourrait échapper à Hugo Koblet.

Au sommet du Lukmanier, Gelabert a passé en tête devant Hollenstein et Boni.

Aujourd'hui, Bad-Ragaz - Lucerne par le Klausen et demain course contre la montre individuelle Lucerne - Zurich (83 km.).

En l'honneur d'un grand sportif

Nous apprenons avec plaisir que les pensionnaires de Clairmont à Montana ont donné dernièrement, en soirée, une petite fête en l'honneur de M. André Pelot, l'un des leurs, qui fut, il y a une trentaine d'années, un grand sportif très apprécié à Genève. Il n'a jamais cessé de s'intéresser et d'encourager les jeunes par son exemple et son autorité.

Les assises de l'Association valaisanne de hockey sur glace

Une vingtaine de délégués représentant onze clubs ont tenu leur assemblée générale samedi dernier à l'Hôtel de la Planta à Sion, sous la présidence de M. Fernand Berra, Champéry, que nous tenons immédiatement à féliciter de la manière experte dont il a mené les débats. De plus, il est particulièrement ingrat de s'occuper de hockey sur glace — surtout la saison dernière où 35 matches seulement sur 59 prévus ont pu avoir lieu pour la série A et B contre 63 disputés en 1953-54 — car les conditions atmosphériques obligent souvent à prendre des mesures désagréables et même à bousculer la fin d'un championnat pour terminer dans les délais fixés (nous pensons spécialement à Montana et à Martigny). Aussi, nous tenons à remercier M. F. Berra et son secrétaire M. G. Berra de leur dévouement à la cause qui nous est si chère à tous.

Nous avons dû malheureusement apprendre l'exclusion du C.P. Saxon, qui n'a plus d'activité et qui n'a plus payé ses cotisations. Nous espérons beaucoup que ce club revivra tôt ou tard.

Le rapport de gestion du président précise que le nombre de clubs est actuellement de quatorze avec 673 membres, dont 299 détenteurs de licence. Le hockey sur glace ne végète donc pas dans notre canton, ce qui est tout à l'honneur de ses dirigeants. Le jour où nous pourrions compter sur des patinoires artificielles (Viège paraît le plus avancé dans cette réalisation), l'essor de ce sport ne sera que plus grand. De plus, la manne du Sport-Toto est naturellement toujours la bienvenue et permet de venir en aide à tous les clubs ; cependant son augmentation devrait également pouvoir être envisagée.

Il serait aussi souhaitable que plus d'anciens joueurs s'intéressent à l'arbitrage et que de la sorte le Valais puisse être plus fortement représenté en ligue nationale B, où nous compterons éventuellement trois équipes la saison prochaine. En effet, le cas de Martigny trouvera une solution samedi et dimanche à Saint-Imier, où se tiendra l'assemblée des délégués de la Ligue suisse de hockey sur glace. Nous savons très bien qu'en Suisse il est préférable de gagner les parties sur la glace plutôt qu'autour du tapis vert, et le H.C. Martigny n'aurait certes pas demandé mieux que de le faire, mais nous comptons fermement que pour une fois il sera tenu compte de l'équité et que les efforts du club bas-valaisan seront finalement récompensés par la promotion.

P. M.

5 docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs

Si vous dépendez des laxatifs — voici comment vous en passer. Récemment, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez couper la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs. 83 % des sujets étudiés l'ont fait. Vous aussi, vous le pouvez. Voici le procédé : chaque jour buvez 8 verres d'eau (ou toute autre boisson) et fixez-vous une heure régulière pour aller à la selle. 1^{er} semaine, prenez deux Pilules Carters chaque soir, — 2^e semaine, une chaque soir, — 3^e semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien, car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE débloque votre intestin et lui donne la force de fonctionner régulièrement de lui-même sans recours constant aux laxatifs. Lorsque les soucis, les excès de nourriture, le surmenage rendent votre intestin irrégulier, prenez temporairement des Pilules Carters qui vous remettent d'aplomb. Surmontez cette crise de constipation sans prendre l'habitude des laxatifs. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Toutes pharmacies — Fr. 2.35



Les gymnastes du Centre à Bramois

Les sections de gymnastique d'Ardon, Conthey-Plan, Sion, Uvrier, Chalais et Chippis seront les hôtes des Amis-Gyms de Bramois, le dimanche 19 juin prochain.

A 13 heures, conduits par la « Laurentia », tout pimpants dans leur beau costume immaculé, les gymnastes défilèrent à travers le village. Au cœur des plantureux vergers de Bramois, dans un cadre aussi merveilleux que reposant, les sections présenteront les exercices qu'elles ont minutieusement préparés pour affronter le jury de la fête fédérale de gymnastique qui se déroulera à Zurich, du 14 au 18 juillet. Tout l'état-major de l'Association cantonale de gymnastique suivra ces travaux avec une grande attention et un vif intérêt et prodiguera conseils, critiques, encouragements, avec sa bienveillance habituelle.

Des concours individuels d'artistique, d'athlétisme, éveilleront l'intérêt des spectateurs. Les gymnastes aux nationaux lanceront le boulet ; quelques habiles gymnastes-lutteurs se mesureront sur la sciure. De plus, une course de relais couronnera toutes ces épreuves bien faites pour démontrer les heureux effets de la gymnastique pour le développement harmonieux du corps de nos jeunes gens et la formation de leur volonté et de leur caractère.

Venez nombreux les encourager ; que cette journée soit consacrée au culte de ce beau sport. G. B.

CONFUSION

Les leaders du parti agrarien suisse affectionnent d'affirmer que seul un parti économique et professionnel est en mesure de défendre efficacement les intérêts de l'agriculture et de la viticulture. Ce slogan repose en réalité sur une confusion complète de certaines notions. Si, dans une démocratie telle que la nôtre, la politique, autrement dit la gestion harmonieuse des intérêts généraux de la collectivité, était livrée aux compétitions désordonnées des diverses branches d'activité et des divers secteurs de production, on assisterait à des luttes sans merci, dans lesquelles le juste équilibre des forces et des puissances économiques serait perdu de vue par tous et par chacun.

En fait, le parti radical-démocratique suisse s'est avisé depuis longtemps de cette élémentaire vérité et c'est la raison pour laquelle il a constamment étudié le problème du développement normal de tous les secteurs de production, en veillant à ce que la prospérité des uns ne porte pas un préjudice injuste à d'autres secteurs. Notre petit pays, pauvre en matières premières et en ressources naturelles, est contraint d'organiser son système d'importations et d'exportations en vue de sauvegarder nos industries d'exportation, tout en veillant soigneusement à ce que notre agriculture indigène puisse être assurée d'une juste rémunération de son dur labeur, compte tenu des frais de production, qui, comme chacun sait, ont subi une hausse sensible au cours de ces dernières dizaines d'années. Aussi les instances du parti radical suisse se sont-elles appliquées à étudier et à résoudre ces questions au plus près de leur conscience et en veillant à ce que notre économie nationale, qui ne peut s'établir et se développer que sur la base d'un juste équilibre des forces productives, s'épanouisse dans des conditions telles qu'elles donnent satisfaction à tous les intérêts légitimes. D'où la loi fédérale sur l'agriculture, précisément destinée à maintenir dans notre pays une agriculture saine, apte à remplir en tout temps sa mission à l'égard de l'ensemble du pays. Il importe que cette législation porte les fruits qu'on est en droit d'en attendre, dans l'intérêt d'une paysannerie forte et pour mettre un frein au phénomène regrettable de la désertion de nos campagnes. Notre équilibre politique doit être renforcé par l'équilibre démographique.

Il serait bon que notre peuple s'en souvienne quand le moment sera venu de renouveler sa confiance aux membres de notre représentation populaire.

Bon café du Centre du Valais
cherche

sommelière

pour tout de suite. Bon gage.

S'adresser sous chiffres :
P. 8190 S., PUBLICITAS, SION.

Café

A LOUER OU A VENDRE

à Martigny ou à Sion, ou envi-

rons immédiats, est cherché.

Offres détaillées sous chiffres :
P. 8143 S., PUBLICITAS, SION.

Fruitier
ou berger

pour alpage du Valais, cherche

emploi pour la montagne.

Ecrire sous chiffres :
839 à PUBLICITAS, MARTIGNY.

Appartement

à louer

tout de suite, 3 chambres, bains.

Téléphone (026) 6 19 10.

CHOUX-FLEURS

Roi des Géants, plantons de
graines garanties à fr. 20.— le
mille.

HUGO BRUCHEZ

SAXON

HERNIE

« Michel » sans ressort et sans

pelote, grâce à son plastron,

lait corps avec le corps.

Marque et modèle déposés.

Envois à choix. Indiquer taille

et côté.

R. MICHELL, Mercerie 3

LAUSANNE

FRIGO

à vendre, marque « Electrolux »,

parfait état, 70 litres. Convient

pour magasin, pension, grand

ménage.

Tél. (027) 4 72 30 — RIDDES

N'attendez pas

au dernier moment

pour apporter vos

annonces !

CINÉMA CORSO

Dès ce soir **VENDREDI** à 20 h. 30
 DOUBLE PROGRAMME
BARBE NOIRE LE PIRATE
 Un film de cape et d'épée
 ET
OISEAUX AQUATIQUES
 Un documentaire de Walt Disney

SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 JUIN

**SOIRÉES
 DANSANTES**

avec
 UN EXCELLENT ORCHESTRE

MIKADO Tea-Room

THÉ-DANSANT dès 16 h. 30

L.GILLIOZ • MARTIGNY • TEL. 61025

Sandoz S.A. Bâle

Protéger pour mieux récolter



Ekatox Parathion
 contre les carpocapses

NOUS ENGAGEONS DES

**monteurs
 de téléphone**

Conditions. — Nationalité suisse, apprentissage complet de monteur-électricien, électromécanicien ou mécanicien (fine mécanique).
 Connaissance des principes généraux de l'électricité, activité pratique dans les installations intérieures. Age ne dépassant pas 26 ans.
 Adresser offres de service manuscrites accompagnées d'un certificat de mœurs, du diplôme d'apprentissage avec le tableau des notes, des certificats de travail et du livret militaire, jusqu'au 1er juillet 1955 à la

DIRECTION DES TELEPHONES DE SION.

VALRHÔNE



Avant et après la cérémonie... un BON **café VALRHÔNE**
 belles primes **BONS VALRHÔNE** Belles primes

Fiancés et acheteurs de meubles

Ne manquez pas de visiter à **LAUSANNE**
 l'exposition de 200 mobiliers de la
HALLE AUX MEUBLES S.A.
 TERREAUX 15 sur GARAGE METROPOLE
 Billet de chemin de fer remboursé à partir de Fr. 500.— d'achat

*La supériorité
 mondialement reconnue
 des huiles **Elektrion***

...n'est pas le fait d'un slogan, mais s'appuie sur des chiffres et des faits scientifiquement établis !



HUILE UNITAIRE
 été comme hiver

SAE 10 - 20w - 30 - 40

Réputée depuis vingt ans pour moteurs essence et diesel par son indice de viscosité élevé, son onctuosité extraordinaire et sa détergence, et par les moteurs propres. Réputée par ses qualités vraiment inégalées !

OTHMAR FEHR & CO ZURICH 2
 Selnaustrasse 15 — Tél. (051) 23 43 36

A VENDRE

**tracteur
 industriel**

Bührer Diesel, révisé, avec remorque basculante hydraulique 3 cotés de 3,5 m3, ainsi que REMORQUE à 4 roues, 6 tonnes, état de neuf.
 Faire offres par écrit sous chiffres : P. 2865 B., à PUBLICITAS, BULLE.

**Magnifique
 OCCASION
 CITROËN
 1953**

11' légère, de première main, avec nombreux accessoires, non accidentée, kilométrage garanti. S'adresser à
 Gaston CLAVIEN
 Rue des Creusets, SION
 (Villa Arlettaz)
 Tél. (027) 2 11 32 ou 2 23 06

CALENDRIER
CANADA DRY

JUIN



Toujours en tête... toujours en forme !
 il boit du
CANADA DRY
 la délicieuse boisson qui donne des ailes aux sportifs

CANADA DRY, fabrication suisse, de réputation mondiale, existe sous cinq formes :
 GINGER ALE — CARAMEL — ORANGE
 SPUR COLA — QUINAC

CANADA DRY

DEPOSITAIRES :
 PIOTA H. & L., MARTIGNY — Tél. 6 12 28
 Rudolf Bürcher, Brigue — Louis Bonvin, Caves Modernes, Montana — David Supersaxo, Gemeindegarage, Saas-Fee — Coudray Frères & Cie, Sion — René Buro, Sierre — Jules Gollut, Transports, Saint-Maurice — Société d'Agriculture, Viège — Karl Graven, Zermatt.

Cinémas

Jusqu'à DIMANCHE 19 (14 30 et 20 30) :
 Pour la première fois en couleurs

Le Comte de Monte-Cristo
 avec Jean Marais (première époque)
 DIMANCHE 19 à 17 h., LUNDI 20 et MARDI 21 : Un film policier formidable

La Brigade des stupéfiants

VENDREDI 17, dernière séance :
Dix de la Légion
 SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 :
 Un chef-d'œuvre d'humour
Pain, Amour et Fantaisie
 avec
 Gina Lollobrigida et Vittorio de Sica

Une tragique histoire d'amour sous la Révolution espagnole

Les amants de Tolède
 Alida Valli — Pedro Armendariz
 Françoise Arnoul
 SAMEDI et DIMANCHE à 20 h. 45

Du vendredi 17 juin au dimanche 19 juin en soirées à 20 h. 30
 Le chef-d'œuvre de René Clément avec Georges Poujouly, Brigitte Fossey les remarquables et bouleversants interprètes de
Jeux interdits
 Premier Grand Prix International de la Biennale de Venise 1952

ETOILE Martigny

REX Saxon

CINEMA Ardon

VOUVRY Elysee

CASINO DE SAXON

Dimanche 19 juin
 dès 20 h. 30 au matin

Grand Bal

avec
CLAUDE EVELYNE
 EX-CHANTEUSE DE JACK HÉLIAN
 ET DE LA RADIO - TÉLÉVISION SUISSE


Soirée animée et présentée par
RAYS - FRANCIS

Orchestre de danse Fête des Vignerons dans sa formation de 8 musiciens de jazz

ALEX'SON

MACHINES A TRAIRE

SURGE



La marque mondiale

La MACHINE la plus répandue aux U.S.A. et en Europe.

La MACHINE de manient facile, rapide, économique, rentable.

La seule MACHINE avec couvercle transparent (breveté) permettant le contrôle de la traite.

Représentants régionaux demandés

Agents généraux exclusifs pour la Suisse :

BERTHOUDVEVEY

Exigez le „Confédéré“
 dans les établissements publics que vous fréquentez !

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

EVIONNAZ

† Rémy Pernollet

Le 15 juin écoulé, pour la deuxième fois en moins d'un mois, les retraités C. F. F. ont eu le pénible devoir d'accompagner un des leurs à sa dernière demeure.

A l'âge de 61 ans, après quelques années seulement de retraite, notre cher ami Rémy nous quitte pour un monde meilleur.

Vendredi dernier, au matin, il était prêt au départ pour sa besogne habituelle lorsque brusquement une attaque le terrassa. Dimanche, il rendit le dernier soupir.

A sa chère épouse et à ses enfants brutalement frappés par cette séparation, va notre profonde sympathie.

Les retraités.

SIERRE

Un instituteur à l'honneur

Par M. Elie Zwisig, président, la commune de Sierre a remis à M. Samuel Sierro, instituteur, une montre-souvenir en récompense de ses trente années d'enseignement aux écoles de la ville.

Nous lui adressons nos compliments et nos vœux.

SAINT-MAURICE

Promenade scolaire

La promenade scolaire est fixée au mardi 21 juin.

But de la course : Brigue - Lötschberg - Blausee-Spiez - Zweisimmen - Montreux.

Prix : Enfants des écoles primaires, fr. 2.—.

Accompagnants : fr. 19.—.

Inscriptions : Enfants des écoles primaires, auprès du personnel enseignant ; accompagnants, au greffe municipal.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au samedi 18 juin, à midi.

Commission scolaire.

NENDAZ

Le film

de l'Instruction préparatoire

Malgré la saison des mayens, une salle remplie s'enthousiasma pour le film « Viens avec nous ». Au début de la soirée, M. Pralong, chef d'arrondissement I. P. traça brièvement le rôle de l'I. P. et les bienfaits psychiques et physiques que le sport bien compris apporte à la jeunesse.

Le film tant attendu apparaît sur l'écran et chacun se réjouissait de voir des figures connues (une séquence du film a été tournée à Basse-Nendaz).

Bien commenté par M. Juillard ce film capta bientôt tous les regards. Beauté des paysages, couleur vivante des vieilles maisons et des clochers, sourires des sportifs, joie de la jeunesse par le sport : il y a dans ce film assez de splendeurs, de fraîcheur, de poésie pour faire pâlir le succès des Westerns et autres soi-disant beaux-films.

« Viens avec nous » apporte la joie, il nous fait découvrir les beautés de notre pays, il nous rappelle notre fierté de Suisse devant la splendeur de notre patrie.

« Viens avec nous » jeune homme, tu connaîtras la joie dans l'effort, dans un travail qui ne sert à rien matériellement mais qui procure un tel plaisir qui nous redonne cette liberté que le travail de tous les jours nous fait oublier.

« Viens avec nous », c'est le film de l'évasion dans un pays qui est le nôtre, c'est une joyeuse évasion par le sport.

Merci à l'I. P. de nous avoir permis un si beau voyage dans nos cantons et en nous-mêmes.

Un spectateur.

GRANDE-DIXENCE

Fracture du crâne

M. Camille Duay, âgé de 62 ans, d'Orsières, a été relevé près d'un chantier de Praz-Fleuri avec une fracture du crâne. Le malheureux, qui s'était si gravement blessé en faisant une chute, a été transporté d'urgence à l'hôpital de Sion.

MONTHEY

Médaille Carnégie

En septembre 1954, M. Bujard, directeur de l'Harmonie municipale de Monthey, qui se trouvait à Lutry au bord du lac, s'est courageusement jeté à l'eau pour sauver un enfant qui allait se noyer. Le comité de la fondation Carnegie a décerné à M. Bujard un diplôme et une médaille pour cet acte de sauvetage.

SION

Un enfant gravement blessé par un camion

A la rue du Petit Chasseur, à Sion, un enfant de 5 ans, fils de M. Pierre Haenni, professeur de chant et de musique, a été renversé par un véhicule alors qu'il traversait la route. Portant de profondes plaies à la tête et sur le corps, le petit a été transporté à l'hôpital régional souffrant d'une fracture du crâne.

Le Grand-St-Bernard est ouvert

Depuis ce matin, on peut franchir le col du Grand-Saint-Bernard. L'ouverture officielle aura lieu demain samedi.

SAXON

Après une belle manifestation

Ce dimanche matin là, une certaine animation régnait dans notre cité saxonnaine ; en effet, de toutes les parties de la communes une nombreuse jeunesse arrivait sur la place du village, se formait aussitôt en cortège, en tête tambour et bannière de la section de Jeunesse radicale de Saxon. Défilé, du village à la place de la gare et embarquement en cars à destination de Chalais où s'inaugurait la bannière de la nouvelle section J. R. Belle journée passée dans un cadre sympathique, une ambiance jeune et un bain de saine politique, telle fut cette sortie organisée par des jeunes et pour des jeunes. Rentrés « at home » on dut reconnaître une fois de plus que lors d'une journée jeune radicale nous sont épargnés les discours truffés de slogans dithyrambiques, habituel plat de résistance des manifestations de certain parti semi-politico-paysano-syndicaliste, car il existe encore des troupeaux de moutons dont savent se servir des arrivistes de notre connaissance, aux prétentions fanées d'avance pour tout homme qu'un peu de bon sens habite encore.

Journée réconfortante pour tous nos anciens également, pour tous ceux qui n'ont jamais cessé de lutter pour leur idéal, pour l'idéal d'un parti qui n'eut pas besoin des idioties promesses jamais tenues de certain nouveau semblant de parti, pour faire de notre cité cette patrie du progrès, d'un progrès sain, libéraliste et tolérant.

Si une partie des spectateurs de ce défilé jeune radical ne se trouvait pas sur les trottoirs et nous ont « épargné » les bravos, c'est peut-être un peu la faute aux volets clos mais aux jalousies entr'ouvertes. Pour nous, la joie de nos vieux militants fut le meilleur encouragement.

La jeunesse radicale de Saxon est bien vivante et prête à la relève car tous les jeunes ne sont pas la proie facile des marchands d'illusions que sont et qu'ont toujours été certains de nos adversaires.

l'h.

Claude Evelyne et Ray Francis à Saxon

C'est dimanche 19 juin que se déroulera le grand bal de la saison, dès 20 h. 30, au Casino.

Pour la première fois nous aurons le plaisir de danser avec l'Orchestre de danse de la Fête des Vignerons, accompagné par les productions de Claude Evelyne que chacun entend sur les ondes de la Radio, et Ray Francis, animateur dans ses jeux célèbres, complètera le programme doté de nombreux prix offerts par l'apéritif « Berger » et les parfums « Roulain Paris ».

Donc, tous au Casino, dimanche soir !

VERNAYAZ

« Viens avec nous »

Mardi soir passé, l'Office cantonal de l'I.P. (instruction préparatoire) présentait à Vernayaz son film de propagande : *Viens avec nous*.

Si de nombreux jeunes gens assistèrent à cette magnifique représentation, les parents en général la dédaignèrent. C'est bien dommage, car ils auraient pu se rendre compte de l'excellent travail éducatif qui se fait à l'I.P.

L'on vit à l'ouvrage quelques-unes des nombreuses sections qui groupent à travers notre pays quelque 40.000 jeunes gens.

L'on eut aussi le plaisir d'admirer les installations sportives de Macolin, centre d'entraînement du sport suisse et même mondial. C'est en effet à Macolin que viennent se préparer à la carrière de maître de sport des jeunes sportifs de toutes les parties du monde.

Parmi les spectateurs, on remarquait MM. Meizoz et Jacquier, respectivement président et vice-président de la commune.

Allègements dans le trafic Suisse - Italie

On sait que tous les automobilistes et motocyclistes domiciliés hors d'Italie et se rendant dans ce pays, peuvent obtenir du carburant à un prix réduit de 30% environ, contre présentation du passeport et du triptyque. La quantité journalière maximum pour les autos est de 30 litres, et pour les motos, selon les cylindres, de 5, respectivement 10 litres. Afin d'éviter tout embouteillage lors de l'achat de tels bons de benzine, l'ENT, Ente Nazionale Industrie Turistica, Rome, a chargé le Crédit suisse de mettre en vente ces bons dans toute la Suisse, pour permettre aux touristes de s'en procurer avant leur départ pour la Péninsule. Les bons sont en vente à partir du 1er juin, dans toutes les succursales du Crédit Suisse. Les automobilistes ont droit à dix rations journalières de 30 litres, c'est-à-dire 300 litres, et les motocyclistes, également au même nombre de coupons, mais de 5, respectivement 10 litres, c'est-à-dire 50, respectivement 100 litres. De nouveaux coupons ne pourront être obtenus qu'à partir du neuvième jour après le passage de la frontière.

Les serruriers du Valais à Zermatt

La corporation valaisanne des Maîtres serruriers-constructeurs a tenu ses assises annuelles les 11 et 12 juin, à Zermatt.

A leur arrivée en gare, les délégués et les dames qui les accompagnaient, sont accueillis par la fanfare et dégustent immédiatement sur le quai de la gare, le verre de l'amitié.

Suit le cortège au son de la fanfare qui conduit délégués et invités au Zermatthof.

Tandis que les délégués se réunissaient au Zermatthof pour traiter les affaires de leur profession, les dames visitent Zermatt et les environs.

La partie administrative que dirige avec sa courtoisie et sa compétence habituelle le dévoué président de l'association valaisanne des Maîtres serruriers-constructeurs, M. Arthur Andéoli, est des plus laborieuses.

Les protocoles, comptes et budgets présentés par le secrétaire, M. Taiana, sont rapidement adoptés par les présents ; les modifications au contrat collectif donnent lieu à de longs débats.

Ainsi, ce n'est qu'à 21 heures que délégués et invités peuvent déguster l'apéritif aimablement offert par la Municipalité de Zermatt et s'installer pour le banquet.

Notons que la salle est finement décorée aux couleurs suisse et valaisanne et les tables gracieusement fleuries.

Au cours du banquet, M. le président de l'Association, M. Andréoli, adresse une cordiale salutation aux délégués et invités et en particulier aux dames.

Il souligne avec plaisir la présence de ce grand et modeste artisan, M. Joseph Giovanola, accompagné de Madame.

Plusieurs discours sont prononcés en particulier par le président de Zermatt, M. Julien, par M. Hildbrand, pour les autorités cantonales et par le secrétaire central de l'Association suisse, M. le Dr Freudiger.

M. Taugwalder, maître serrurier de Zermatt, à qui revient le mérite de la réussite de nos assises annuelles, manifeste également sa joie de voir ses collègues serruriers et leurs dames réunis à Zermatt.

Suit la partie récréative qui se prolonge assez tard dans la nuit, ce qui n'empêche pas les collègues de participer à la messe de 8 heures, et de se trouver prêts pour le départ au Gornergrat.

Favorisés par un temps magnifique, les excursionnistes ont admiré le Cervin et le cirque de montagnes dont la majesté imposante fait la fierté et la beauté de Zermatt.

C'est avec regret que les participants quittent Zermatt après avoir trinqué une dernière fois le verre de l'amitié tout en promettant d'y revenir.

Importante manifestation aérienne

Pour la première fois en Valais, vont avoir lieu les Championnats nationaux d'aviation sportive. Ils débuteront à l'aérodrome de Sion, vendredi 1er juillet 1955 et dureront trois jours.

Les as de l'aviation suisse disputeront plusieurs concours dont il faut citer : 1. concours d'atterrissages de précision ; 2. concours de vols de précision par équipes ; 3. concours d'acrobaties ; 4. plusieurs démonstrations (acrobatie avec planeur, chasse aux ballonnets, intermédiaires sportifs) ; 5. vols de démonstration, peut-être avec participation militaire.

Ce sera donc une importante manifestation qui est organisée à Sion par la Section valaisanne de l'Aé. C. S. à laquelle le public valaisan est cordialement invité.

Le Comité d'honneur est composé de MM. Joseph Maxit, président du Grand Conseil valaisan ; Dr Oscar Schnyder, président du Conseil d'Etat ; Karl Anhtamatten, chef du Département des Travaux publics ; Dr Wilhelm Ebener, président du Tribunal cantonal ; Roger Bonvin, président de la ville de Sion ; col.-div. E. Primault, chef d'arme des Tr. Av. et DCA ; Dr Markus Burkard, directeur de l'Office fédéral de l'Air ; Dr Walter Muri, président central de l'Aéro-Club de Suisse ; col.-brig. Bachnofner, commandant de l'Aviation ; René Thiébaud, chef de la police aérienne ; Guillaume de Kalbermatten, président d'honneur de la Section valaisanne de l'Aé. C. S. ; Lt.-col. Louis Studer, commandant de la place de Sion ; Joseph Volken, membre d'honneur de la Section valaisanne de l'Aé. C. S.

Le Comité d'organisation comprend : MM. François Dulex, président ; Maurice d'Allèves, vice-président ; Georges Burlet, service de vol ; Hermann Geiger, service technique ; Jean Gessler, presse et propagande ; René Spahr, réception ; André Burdet, police et sanitaire ; Michel Dubuis, logement ; Charles Meyer, prix et manifestations ; Albert Deslarzes, cantine ; Walty Triverio, caisse.

Le Secrétariat est assuré par la Section valaisanne de l'Aé. C. S.

Ces XI^e championnats d'aviation sportive auront un grand retentissement dans toute la Suisse.

C'est pourquoi ils sont minutieusement mis au point afin que cette fête de l'air connaisse le plus gros des succès.

Inconscience ou défi ?

Un petit article du « Confédéré » de lundi dernier relatait un entrefilet paru dans un journal appenzellois, selon lequel du vin rouge espagnol aurait été servi comme vin de fête à la manifestation cantonale des musiques valaisannes à Naters.

Le fait relaté est l'expression même de la vérité, comme ne l'ignore pas sans doute le correspondant valaisan du journal d'outre-Sarine.

Nous pensons qu'une plume autorisée flétrirait comme il se doit un tel manque à touche. Mais puisqu'il faut un petit article ambigu pour relever le fait, nous nous en voudrions de ne pas relater exactement ce qui s'est passé.

Arrivés à leurs tables pour le dîner, les musiciens ont pu constater que pour quatre personnes il y avait une bouteille de 7 déclitres d'excellent fendant du pays et une autre de 7 déclitres de rouge espagnol portant l'indication du degré alcoolique et de la provenance.

Relater ici les exclamations de colère ou de rage jetées par les musiciens producteurs n'est pas notre propos. Durant tout le repas ce fut un long chapelet de récriminations violentes. On peut dire que nos amis de Naters avaient réussi d'un seul coup à alimenter et les musiciens et la conversation.

Pour nous qui avons apprécié jusque-là l'impeccable organisation de la fête de Naters, nous sommes resté bouche bée devant une telle maladresse.

Nous savons que sur ce petit fait divers nous pourrions écrire des pages et des pages. Mais à quoi cela servirait-il sinon à jeter un petit peu plus le discrédit sur notre laborieuse population valaisanne.

Les organisateurs de la fête de Naters nous ont servi du vin espagnol. Cela est vrai. Les représentants de nos autorités ont les premiers manifesté leur désapprobation pour ce geste déplorable. Ce geste est tellement incompréhensible que nous nous demandons si les responsables de Naters se sont rendu compte de ce qu'ils ont fait ; certes, les producteurs, il faut le dire bien haut, ont dû subir dans la cité haut-valaisanne le pire des affronts.

Vaut-il la peine d'épiloguer plus longtemps sur un sujet si pénible ! Nous ne voulons en tous cas pas connaître les auteurs de ce faux pas. Il est, ce nous semble, trop grossier pour qu'il ait été fait en pleine connaissance de cause. Si vraiment les personnes responsables de cette injure envers le producteur valaisan se sont rendu compte de la portée de leur geste, il ne reste qu'à désespérer de la solidarité humaine. Notre canton est-il donc si vaste pour qu'une partie ignore complètement ce que l'autre fait ! Ou y a-t-il eu l'intention de lancer un défi à des vignerons qui se débattaient année après année pour obtenir de leurs produits une juste rémunération !

Nous ne voulons pas croire à cette dernière alternative. Car si elle se révélait exacte, il serait peut-être temps que le Valais romand fasse, à l'exemple du Jura bernois, action de séparatisme.

Les bras nous tombent devant une telle inconscience. Nous savons que beaucoup de nos amis du Haut-Valais ont déploré avec nous cette incroyable bêtise. Mais comme parmi les douze apôtres il y avait un Judas, y aurait-il des parjures dans notre propre pays !

j. c.

Les prêts AVS aux petites communes

Une erreur de chiffre s'est glissée dans la relation que nous avons donnée du vote concernant le postulat Dellberg en faveur du prêt AVS aux communes de moins de 10.000 habitants. Ce postulat a été accepté, en effet, par 84 voix contre 34 (et non 54). Cette majorité confortable laisse bien augurer de la suite qui sera donnée à cette œuvre d'équité en faveur de laquelle notre député radical valaisan, M. Crittin, a chaleureusement plaidé, obtenant, comme la presse l'a déjà relevé, l'approbation de nombreux opposants ou hésitants. Nous rappelons que M. Etter, conseiller fédéral, appuyé par le groupe conservateur, s'était opposé au postulat.

Il convient de préciser d'autre part, que cette question des prêts AVS aux petites communes avait fait l'objet d'une petite question Dellberg en juin 1953. Puis M. Crittin, dans des articles publiés par le Confédéré, il y a quelques mois, a posé nettement le problème de l'injustice que constituait le système en vigueur voulant que seules les grandes communes (10.000 habitants et plus) puissent profiter de ces prêts à taux réduits. Pour le Valais, ce système écartait automatiquement toutes les communes à part Sion. On prévoyait bien la possibilité d'un groupement de communes mais l'on sait, par expérience que cette solution est pratiquement irréalisable chez nous.

Il faut donc se réjouir sans réserve du sort fait au postulat et espérer que le Conseil fédéral ne tardera pas à prendre toutes les mesures utiles pour que les petites communes puissent enfin profiter des avantages des prêts à taux réduits de l'AVS.